



Situations d'urgence complexes/mouvements de population

Dernière mise à jour: 2022-03-22

Informations clés

- Les mouvements de population sont souvent provoqués par des catastrophes concomitantes, qu'elles soient naturelles et/ou d'origine humaine.
- Les situations d'urgence complexes peuvent entraîner d'importants mouvements de population ainsi que des épidémies. En outre, elles conduisent souvent à un effondrement du système de santé.
- Les changements climatiques contribuent à exacerber les mouvements de population.
- Il n'est pas rare que les populations soient touchées par la malnutrition et les épidémies et qu'elles soient en mauvaise santé. Des besoins en matière de santé et des vulnérabilités spécifiques se font sentir avant, pendant et après les mouvements de population.

Principaux effets sur la santé

Problème de santé	Facteurs de risques
Malnutrition/ carences en micronutriments	Un apport insuffisant en nutriments rend les personnes plus vulnérables aux infections et les expose à des risques accrus de mortalité et de morbidité. Parmi les groupes particulièrement vulnérables figurent les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes, et les personnes atteintes de maladies chroniques telles que le VIH et la tuberculose.
Maladies diarrhéiques	L'accès limité à l'approvisionnement en eau et aux services d'assainissement est à l'origine de maladies diarrhéiques. Les mouvements de population peuvent entraîner des vulnérabilités accrues et ainsi provoquer des épidémies de choléra et d'autres maladies infectieuses de grande ampleur. Le manque de prise en charge et/ou les retards de traitement, mais aussi la maladie en elle-même, contribuent à la détérioration de l'état nutritionnel et rendent les personnes mal nourries plus vulnérables.
Maladies à transmission vectorielle	Le manque d'accès à un hébergement convenable, à des moustiquaires ou à d'autres dispositifs de prévention augmente l'exposition aux maladies à transmission vectorielle et les risques de les contracter.

Problème de santé	Facteurs de risques
Maladies respiratoires, infections cutanées et maladies évitables par la vaccination	<p>Les déplacements massifs de population et les hébergements d'urgence communs surpeuplés, associés à de mauvaises conditions d'hygiène peuvent provoquer des maladies respiratoires ou cutanées. La forte insécurité qui règne dans les situations d'urgence complexes peut perturber les services de santé de routine, par exemple les programmes de vaccination, et accentuer ainsi les risques de transmission de certaines maladies évitables par la vaccination, notamment de la rougeole.</p>
Répercussions néfastes sur la santé en général	<p>Les conflits et la violence peuvent occasionner des dégâts dans les établissements de santé et perturber les services de soins. Dans le contexte des mouvements de population, de multiples obstacles empêcheront probablement certains groupes d'accéder aux services existants (p. ex. l'incapacité à recourir aux services dans d'autres pays, les coûts élevés). Par conséquent, les populations auront un accès limité non seulement aux soins de santé primaires, notamment en matière de santé maternelle et infantile, mais également aux services essentiels de prise en charge des maladies chroniques non transmissibles.</p>

Actions prioritaires pour les équipes ayant une capacité d'intervention en santé publique et communautaire

Mesures immédiates	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une évaluation nutritionnelle (Note : cette évaluation nécessite une expertise technique dans les programmes de nutrition). • Identifier les principaux risques de maladies, en particulier les dangers pour la santé liés à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène de mauvaise qualité et aux maladies évitables par la vaccination, et prendre les mesures de prévention et de préparation qui s'imposent.
Surveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Activer les systèmes de détection précoce des maladies. • Évaluer les mécanismes de surveillance existants (le cas échéant). Déterminer, si nécessaire, dans quelle mesure la Société nationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pourra contribuer aux efforts de surveillance communautaire. Établir un système de surveillance communautaire si besoin. • S'il est nécessaire de lutter contre les vecteurs, il peut être utile de mettre en place des activités de surveillance au niveau des ménages et des activités de nettoyage au niveau des communautés et sur les sites de prolifération afin de réduire la densité des vecteurs.

Interventions communautaires et mobilisation sociale

- Réaliser des dépistages de la malnutrition (et mettre en place les activités d'engagement et de mobilisation communautaires correspondantes), afin de faciliter la détection rapide des cas, l'orientation vers le programme de gestion communautaire et la mise en œuvre de mesures de suivi efficaces au sein des communautés. **Note : ces interventions sont pertinentes uniquement s'il existe un programme de gestion communautaire de la malnutrition aiguë assurant la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et auquel les volontaires peuvent signaler les cas.**
- Encourager la mobilisation sociale en faveur des campagnes de vaccination d'urgence si nécessaire.
- Garantir l'accès à des services de santé mentale et de soutien psychosocial aux membres des communautés et aux employés/volontaires. Ces services peuvent comprendre (sans s'y limiter) : une évaluation régulière des besoins en la matière ; la fourniture d'informations actualisées sur la situation en coopération avec les autorités ; la formation des volontaires à la fourniture d'un soutien psychosocial ; le recours à des équipes mobiles assurant diverses formes de soutien ; la proposition de services de soutien psychosocial dans les centres d'évacuation/d'accueil ; la fourniture d'une aide spéciale aux groupes vulnérables ; la collaboration étroite avec les autorités dans la recherche des familles ; la coordination des différents services afin de fournir des soins supplémentaires.
- Promouvoir et encourager l'éducation sur les questions de santé et d'assainissement, y compris sur certains risques sanitaires spécifiques et les stratégies de prévention dans le contexte des mouvements de population.
- Contribuer au rétablissement des liens familiaux.
- S'assurer que les populations en déplacement ont accès à des vêtements et à des logements appropriés.
- Soutenir les victimes de violences sexuelles et fondées sur le genre.
- Garantir l'accès des populations en déplacement à des soins de santé.
- Détecter les cas de maladies à haut risque au sein de la communauté (voir la liste des fiches maladies ci-après) et orienter les malades vers les structures de santé identifiées au préalable. Il faudra prévoir des voies d'orientation, c'est-à-dire recenser les établissements de soins de santé primaires existants et évaluer les normes minimales de soins de qualité ainsi que leur accessibilité (en tenant compte des obstacles géographiques et financiers).

Pour les équipes dotées de capacités d'intervention clinique supplémentaires

Veillez toujours vous référer aux directives locales ou internationales pertinentes en matière de gestion clinique des cas.

Parmi les interventions essentielles de soins de santé primaires figurent les suivantes:

- Mener des interventions de soins de santé primaires spécifiques aux maladies diarrhéiques, aux infections des voies respiratoires, aux maladies à transmission vectorielle, aux maladies non

transmissibles ainsi qu'à d'autres maladies transmissibles.

- Assurer la continuité des services de base, y compris en matière de santé maternelle et infantile.
- Mobiliser et/ou soutenir les autorités afin qu'elles garantissent l'accès des patients atteints de maladies non transmissibles et nécessitant des soins palliatifs aux services et aux médicaments dont ils ont besoin.
- Mettre en œuvre un programme de gestion communautaire de la malnutrition aiguë comprenant les mesures suivantes : sensibiliser et mobiliser les communautés ; hospitaliser les personnes atteintes de malnutrition aiguë sévère présentant des complications dans un centre de stabilisation ; prendre en charge les malades atteints de malnutrition aiguë sévère ne présentant aucune complication en ambulatoire ; et mettre en place des programmes d'alimentation supplémentaires en faveur des personnes souffrant de malnutrition aiguë modérée qui ne présentent aucune complication. La mise en œuvre des différentes composantes du programme de gestion communautaire de la malnutrition aiguë peut varier en fonction des zones géographiques et des intervenants.
- Vacciner les enfants (dans le cadre des stratégies de prévention de la malnutrition).

Fiches maladies qui peuvent être pertinentes

> [Hépatite A](#)

> [Rougeole](#)

> [Paludisme](#)

> [Choléra](#)

> [Infections respiratoires aiguës \(IRA\) : Grippe \(aviaire et saisonnière\)](#)

> [Covid-19](#)

> [Diphthérie](#)

> [Maladies diarrhéiques](#)

> [Hépatite E](#)

> [Méningite à méningocoques](#)

> [Coqueluche](#)

> [Poliomyélite \(polio\)](#)

> [Rubéole](#)

> [Fièvre typhoïde](#)